

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1458>



« Le syndicalisme aussi doit faire sa révolution culturelle ! »(1)

- Syndicalisme -



Date de mise en ligne : dimanche 19 mai 2013

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Quelques mois après le congrès de la FSU, il apparaît nécessaire de traiter dans nos pages la question de la parité dans

le syndicalisme. Le bilan est partagé : les femmes sont sous représentées dans nos instances. Si les textes de notre fédération affichent une certaine volonté de favoriser la représentation des femmes dans les instances, il existe

des divergences sur la nécessité d'une règle statutaire. Les enjeux et la précipitation des congrès ne font qu'amoindrir

et caricaturer les débats qui, finalement, n'ont pas véritablement lieu, faute d'avoir été suffisamment travaillés en amont.

C'est le plus souvent lors des périodes de congrès syndicaux que la question de l'investissement des femmes est prise en compte, ou quand il s'agit de renouvellement des élu-es et du pouvoir donné dans et par les instances. Mais au quotidien, le manque d'attention porté aux questions féministes, souvent considérées comme périphériques, est révélateur.

Syndicalisme et féminisme : une relation de défiance

Ces dernières années, on note toutefois des progrès dans la prise en charge par le milieu syndical des droits des femmes, notamment à l'occasion de la réforme des retraites. La création de commissions femmes aura eu un effet bénéfique sur cette prise de conscience. Trop peu de syndicats ont déjà adopté une approche intégrée de l'égalité qui permettrait une prise en compte globale de la question des droits des femmes et également de la spécificité du salariat féminin : « inclure les femmes dans la vie syndicale signifie encore aujourd'hui - mais sous des formes plus complexes qu'autrefois - les intégrer sur la base du modèle dominant - masculin - travailleur. C'est là sans doute que gît le plus grand malentendu entre les mouvements féministes et le syndicalisme. Il ne va pas de soi pour le syndicalisme que l'apport des femmes dans la lutte soit facteur de progrès social »(2)

Le féminisme reste très souvent dévalorisé dans le militantisme syndical, les militantes devant systématiquement prouver leurs compétences sur un autre terrain que la défense des droits des femmes, pourtant liée à tous les secteurs, de la protection sociale à l'éducation en passant par les droits salariaux : « Les femmes qui ont des responsabilités (...) souvent, elles refusent de s'engager sur le terrain des droits des femmes, d'être enfermées dans cette image de la « féministe » de service ».(3)

Un modèle de militantisme au masculin universel

D'après une étude de la CES(4), la sous-représentation des femmes dans les instances de décision syndicales serait due à plusieurs facteurs : « L'existence de préjugés se traduisant par des réactions hostiles, par des tentatives de dissuasions à la prise de responsabilités syndicales ; la rigidité de certains règlements intérieurs ; le manque de confiance des femmes en leurs propres compétences ; le partage inégal des responsabilités familiales (ce problème se pose avec d'autant plus d'acuité en raison du nombre important de mères célibataires) ; le caractère masculin de la « culture syndicale » (l'horaire des réunions, le style des séances, le jargon syndical, etc.). »

Le modèle le plus répandu est celui du militantisme chronophage, que les femmes peuvent difficilement assurer : « Le fait que certaines tâches ne puissent être réalisées qu'en dehors du temps de travail habituel des salariés (réglement de problèmes individuels, réunions interprofessionnelles...) fait que l'activité syndicale envahit le temps consacré, en général, à la vie privée. »

« Au total, en plus d'une conscience de classe à laquelle les femmes salariées accèdent autant que les hommes et qui les rapproche du syndicat, les militantes ont une conscience de sexe qui les conduit à une certaine distance. Les évolutions qu'elles introduisent de ce point de vue ne sont pas sans effets sur les militants. » comme l'écrit Yannick Le Quentrec. ĩ

... La suite dans la prochaine revue.

Ingrid Darroman

1) Le Quentrec Yannick Militantes syndicales :
une égalité à faire vivre.

<http://www.sens-public.org/spip.php?article675>

2) Rogerat Chantal et Zylberberg-Hocquard Marie-Hélène ; Dictionnaire critique du féminisme ; Politique d'aujourd'hui ; PUF ; Paris ; 2000.

3) Trat Josette Droits des femmes : un combat d'actualité

<http://www.sudptt.fr/presentation/histoire/>

S04_3.html

4) Les femmes dans les syndicats : une nouvelle donne, avril 2003 ETUC-CES.